Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Enclave des papes : le Plan climat-air-énergie « gagnerait à être actualisé »



L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son premier avis consultatif concernant le projet du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan.
L'AE qui a pour objectif d'évaluer les risques et les impacts des projets et des programmes de planification sur l'environnement, a tenu à souligner dans un premier temps le bien fondé des objectifs de ce plan avant d'émettre un avis plus mesuré sur la pertinence des données utilisées.
« La stratégie territoriale a pour objectif de diminuer de 30% la consommation énergétique entre 2012 et 2050, de diminuer de 75% les émissions de GES (Gaz à effet de serre) sur la période 2016-2050, de tripler la production d'énergies à partir de ressources renouvelables (EnR) entre 2016 et 2050, de renforcer la séquestration du carbone. Elle fixe aussi des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques (par exemple 20% de réduction pour les oxydes d'azote entre 2015 et 2030).

Retrouvez ici l'avis complet de l'Autorité environnementale sur le PCAET de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Pour l'AE les principaux enjeux environnementaux sont :
· les consommations énergétiques, les EnR, l'augmentation des puits de carbone et la diminution des émissions de GES pour atténuer le changement climatique,
· la qualité de l'air,
· la prise en compte des risques liés au changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Le PCAET ambitionne de créer des dynamiques et collaborations entre acteurs et les actions identifient globalement des pistes souvent pertinentes, dans une optique volontariste. Ainsi la thématique de l'adaptation au changement climatique est identifiée comme un enjeu fort avec une volonté de réponses adaptées. »

Un premier plan datant de 2018
« La communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan a entrepris l'élaboration de son premier plan climat-air-énergie territorial en 2018. Le territoire, peuplé de 23 500 habitants environ, comprend 19 communes et est caractérisé par une consommation énergétique légèrement inférieure aux moyennes des départements de la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes) et du Vaucluse (Provence-Alpes-Côte d'Azur) comme des deux régions. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont supérieures aux ratios nationaux et régionaux du fait en particulier de la présence d'une importante installation de stockage de déchets non dangereux qui représente 36 % des émissions du territoire, devant l'industrie (26 %) et les transports (15 %). »

Un projet ambitieux mais pas abouti
Si l'AE reconnait la nécessité et l'impact positif que pourrait avoir ce plan climat-air-énergie, l'entité se montre beaucoup plus critique sur la préparation et la mise en exécution « Cependant d'une part le dossier est fondé sur des données anciennes ou parfois éparses dans le dossier, d'autre part il montre que les actions sont encore souvent àà des phases embryonnaires. Les démarches d'étude de faisabilité, d'élaboration concertée d'un plan d'action sont souvent à venir et les objectifs, calendriers, indicateurs sont encore fréquemment peu précis. Le dossier gagnerait à entre actualisé sur les éléments de diagnostic et état des lieux et sur l'avancement de certaines actions. Le plan nécessitera un travail d'animation et de suivi important, qui devra s'appuyer sur des moyens humains et financiers adéquats, tout en renforçant dans la durée l'implication des partenaires, le territoire ne disposant pas seul de tous les leviers d'action pertinents. »

A lire également : Le projet de Plan climat air énergie territorial de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan

Des doutes importants sur la mise en œuvre et certaines thématiques
« Au plan des thématiques opérationnelles les interrogations portent principalement sur :
· le renforcement et la bonne mise en œuvre des actions en matière de qualité de l'air,
· le renforcement des actions en matière de mobilité active,
· la capacité à concrétiser les projets et objectifs visés, en particulier en matière d'évolution des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

pratiques agricoles, d'émergence des projets de mobilisation des ressources d'énergie renouvelables, de séquestration du carbone,
· la capacité à mobiliser le bois énergie au regard des objectifs visés et d'une vision de gestion durable de la forêt, dans le cadre du contexte de dégradation de la capacité du puits de carbone forestier constaté ces dernières années. »

Les recommandations de l'AE invitent « le maître d'ouvrage à traiter ces points en particulier la nécessité d'adapter les moyens prévus, d'accélérer la définition des actions opérationnelles et de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation précis, permettant d'infléchir l'action si besoin sur les enjeux et actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés. »

PCAET : en Vaucluse, les 'intercos' main dans la main

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Dans le cadre de l'élaboration de leur Plan climat air énergie territorial (PCAET) commun, une délégation de nombreux élus de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) et de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) est venue à la rencontre des élus de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL). Cette délégation était emmenée par Fabrice Liberato, président du syndicat mixte en charge du PCAET.

A Apt, ils ont ainsi pu visiter l'unité de méthanisation de l'industriel Aptunion, un des leaders mondiaux de l'inclusion gourmande et notamment du fruit confit. Ils ont ensuite été reçus par Frédéric Sacco, vice-président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon en charge du développement durable qui leur a présenté la station GNV intercommunale. « Nous remercions Philippe Réchiniac et ses équipes de GRDF pour l'organisation de cette matinée riche d'échanges », concluront Fabrice Liberato et Frédéric Sacco. Un prochain rendez-vous est dans les tuyaux dans le cadre de leurs PCAET car « le changement climatique n'a pas de limite administrative. »

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Le courant passe entre Enedis et le Grand Avignon



Joël Guin, Président du Grand Avignon, représenté par Jacques Demanse, vice-président délégué à la transition énergétique, et Sébastien Quiminal, Directeur Enedis Vaucluse, viennent de signer une convention relative à la mise en œuvre du PCAET (Plan climat air énergie) du Grand Avignon.

« La transition écologique lance de nombreux défis qu'Enedis et les collectivités ont choisi de relever ensemble, en renforçant leur lien d'échange et de coopération. » Enedis et le Grand Avignon entretiennent depuis de nombreuses années des relations visant à intégrer le réseau d'électricité en amont des choix d'urbanisme, de mobilité et d'énergies renouvelables. Ce partenariat permet de définir les modalités d'accompagnement de la collectivité par Enedis, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, dans l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique fixés dans le cadre des projets Plan climat air énergie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Le ‘Plan climat air énergie territorial’ ?

Les collectivités sont incitées, depuis le Plan Climat National de 2004, à élaborer des plans climat territoriaux déclinant, dans leurs compétences propres, une véritable politique climatique et énergétique locale. Les PCAET sont des outils d’animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d’atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d’énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

En pratique

Dans le cadre de leur partenariat, le Grand Avignon et Enedis s’engagent à collaborer ensemble autour : du raccordement des sources de production renouvelables ; du développement de la mobilité électrique ; des données de consommations par bâtiment ; de la lutte contre la précarité énergétique et de la mise à disposition de données cartographiques du réseau de distribution électrique.

L.M.